

# Le cactus tête à l'anglais est une espèce protégée et en danger



**Ce cactus disparaît de la Désirade à cause de :**

- ☒ prélèvements illégaux
- ☒ destruction par les hommes/animaux d'élevage divagants
- ☒ attaque parasitaire : le papillon pyrale du cactus ; les chenilles se nourrissent du cactus

**Les bons gestes à avoir, pour nous aider à le protéger :**

- ✓ Respecter les dispositifs de protection
- ✓ Attention à ne pas piétiner les jeunes plants



## Ce cactus est protégé par la loi :



**Sa destruction, son prélèvement ou sa détérioration sont passibles de 15000€ d'amende et d'un an de prison.**

**Les gardes de la réserve veillent au respect de la réglementation.**



### Le saviez-vous ?

- Il faut entre 15 et 25 ans pour que les cactus deviennent adultes et puissent produire des graines.
- Le tête à l'anglais est une espèce que nous retrouvons uniquement en zone sèche et aride sur quelques îles des Antilles.